

J'ajoute le mot "maintenant"

...que "maintenant" nos dépenses en équipement sont, proportion gardée, plus élevées que celles des autres pays.

Puis, de la page 883, j'extrais le passage suivant:

En 1948, les achats de matériel comptaient pour 12 p. 100 de la somme globale; en 1949, ils en représentaient 24 p. 100, proportion qui passe, cette année, à 28 p. 100. Cette tendance s'explique tant par le coût plus élevé des engins de guerre que par l'importance qu'on attache à fournir à nos services des armes modernes. Les députés conviendront, j'en suis sûr, que cette attitude est la plus pratique.

Dans d'autres déclarations, le ministre a mentionné que, si nous dépensons autant que nous le faisons pour la défense, c'est surtout à cause du montant considérable affecté à l'achat de matériel. J'aimerais savoir pourquoi il y a eu ce qu'on ne pourrait appeler qu'une modification du programme. Le ministre a-t-il changé d'attitude au sujet de nos besoins en matière de défense ou des dangers qui nous menacent et qui nécessitent cette modification du programme en ce qui concerne le matériel? Sommes-nous plus menacés qu'on ne le croyait il y a deux ans seulement, lorsqu'on a élaboré l'autre programme?

Avant de terminer, je désire mentionner une couple d'autres points relatifs à nos lourds achats de matériel. Le représentant de Nanaïmo a déjà parlé des dangers que comportent nos engagements considérables en ce qui concerne l'achat et la construction de l'avion à réaction américain F-86. Comme le rapporte le *hansard* du 17 mars, à la page 890, le député a déclaré:

D'après les journaux, le programme projeté prévoit la fabrication d'appareils F-86 vers la fin de l'année ou en 1951. Or je me demande sérieusement si l'avion ne sera pas désuet une fois fabriqué. Ce qui confirme mes doutes, c'est la décision prise aux États-Unis où on a annulé les commandes d'avion Sabre d'un modèle perfectionné, le F-93.

Les principales revues d'aviation des États-Unis doutent que le F-86 devienne jamais un avion de chasse pratique. Je soutiens que le Canada aurait pu économiser de l'argent si le C.A.R.C. avait continué d'employer des appareils du type Vampire amélioré jusqu'à ce qu'il puisse se procurer nos propres CF-100. Les observations que le ministre a formulées cet après-midi me portent à croire que ces appareils seront disponibles l'an prochain.

Le ministre n'a pas encore dissipé les doutes sérieux que le représentant de Nanaïmo, dans son exposé bien établi, a soulevé au sujet de la sagesse qu'il y aurait à nous munir des appareils F-86. Étant donné qu'on insiste sur l'uniformité de la production des armes, il me semble que ces doutes s'accroissent d'avantage, surtout quand on se rappelle que les États-Unis estiment maintenant désuets ces appareils à réaction. Le Canada sera-t-il le seul pays à utiliser ce chasseur, tandis que les autres pays signataires du pacte de l'Atlantique,—comme l'a signalé le représentant de Nanaïmo,—se servent des appareils britanniques Vampire

et Venom, dont nous avons déjà le type fondamental au pays? Il me semble que nous commettons une erreur en adoptant le F-86 américain, au lieu d'utiliser les avions britanniques à réaction qui sont les plus récents, en attendant que nos avionneries nous livrent nos propres appareils.

L'hon. M. Claxton: Je crois devoir déclarer sans plus tarder que la nouvelle que les États-Unis renoncent au F-86 n'est aucunement fondée.

M. Fulton: J'espère que le ministre va en parler.

L'hon. M. Claxton: C'était prévu et il en a déjà été question à la Chambre.

M. Fulton: J'espère que le ministre nous en parlera davantage après que ce débat général aura pris fin.

L'hon. M. Claxton: Le sujet a déjà été épuisé. Cependant, j'y reviendrai.

M. Fulton: Je ne le crois pas. La dernière question que je veux soulever est d'une grande actualité et intéresse beaucoup de gens dans notre pays. D'abord, je veux demander au ministre si les cimetières militaires canadiens en Europe relèvent de son ministère.

L'hon. M. Claxton: Ils relèvent de la Défense nationale.

M. Fulton: Les pierres tombales et les croix des tombeaux des soldats canadiens morts à la dernière guerre ne portent aucune indication du régiment du défunt. Ce sujet a fait l'objet d'une question et d'une réponse. La question a été consignée au *Feuilleton*. Je suis certain que d'autres députés ont reçu comme moi des rapports à ce propos provenant d'anciens combattants ayant visité des sépultures de parents ou d'amis, ainsi que des parents des soldats inhumés outre-mer. Il semble que les tombes canadiennes soient les seules où aucune indication du régiment n'est inscrite sur la pierre tombale ou la croix. Certains rapports ont été rédigés en termes très vifs. Je ne me servirai pas du même langage, parce que cette question est de nature à chagriner les parents de ceux qui ont été inhumés dans ces sépultures. Je crois donc qu'il y aurait avantage à discuter cette question avec le plus de modération possible, car elle me préoccupe beaucoup. Je ne vois pas pourquoi on ne conserverait pas l'identité du soldat. Ceux qui ont servi dans quelqu'une de ces unités considèrent que leur identité coexistait avec celle des autres soldats de l'unité. Il convient de conserver cette identité sur la pierre tombale qui marque l'endroit où les morts